

# Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 25 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin, 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la Présidence de Didier LEDRAIT.

**Conseillers Présents** : Didier LEDRAIT, Isabelle POUILLAIN, Stanislas TISCA, Laurence TESTU, Stéphane ALLAIS, Patricia HAUCHARD-THOUMIRE, Lorraine GRANDCLEMENT, Yves TIRARD, Alain LEBERTHIER

Pouvoir de :

Thevenin LEDRAIT à Stéphane ALLAIS

Soumicha CLEMENT à Isabelle POUILLAIN

Absents excusés : Rémi LECLERCQ, Françoise VALLAS, Béatrice NOEL

Secrétaire de séance : Yves TIRARD

Date des convocations : le 18/06/2024 Date d'affichage : le 18/06/2024

---

## **ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la réunion du 10 avril 2024 que chaque conseiller a reçu est adopté à l'unanimité.

### **Communication du Maire :**

#### ***Travaux rue de la mer***

Le premier tronçon sera terminé le 5/07. Aucune difficulté majeure ne s'est présentée.

La seconde partie est prévue début juillet.

En principe, tout sera terminé fin juillet.

(le Conseil Municipal est destinataire de tous les CR de réunion du jeudi)

#### ***Aménagements supplémentaires OTERLORO***

Nous avons réceptionné un devis de Signalfast.

Monsieur le maire propose de reporter ce projet en 2025. La conjoncture économique n'étant pas très favorable. Les subventions attendues se font attendre.

La vigilance s'impose.

Dans ce contexte, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de boucler en priorité en 2024 les projets :

- Travaux du local technique (dernier trimestre)
- Travaux sur les verrières de l'église (juillet)
- Travaux dans le four de charreterie (septembre)

D'autre part, le projet de parking dans la rue de l'église est reporté en 2025 également (à ce jour toujours pas d'acte notarié)

### ***Révision PLU***

La révision du PLU de Longueil a été arrêtée le 15/04/2024. Dans ce cadre, la CDPENAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) a été saisie pour émettre un avis sur les zones d'urbanisation du PLU au titre de l'article L153-16 du Code de l'Urbanisme, ainsi que sur les secteurs de taille à capacité limitées (STECAL) retenus et pour la gestion des habitations en zones naturelles, agricoles, et forestières (NAF). Le 2 juillet prochain, la CDPENAF se prononcera sur le projet de révision. Après réception de leurs conclusions, nous pourrions entamer la procédure d'enquête publique qui se tiendra dans la charreterie (dates seront précisées ultérieurement)

### ***Fête patronale du 29/06***

Le Maire souhaite la présence des conseillers municipaux lors de ces rassemblements.

### ***Optimisation emplacements cimetière***

Le Conseil Municipal examinera la possibilité d'intégrer dans le cimetière des espaces réservés à des cavurnes considérant que l'emprise au sol est moins importante.

### ***Club de l'amitié***

Mme Isabelle POULLAIN, 1<sup>ère</sup> adjointe expose les animations du club de l'amitié pour l'année qui vient.

Rappel de l'objectif : promouvoir le lien social intergénérationnel dans notre commune.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Compétence publicité extérieure dans la commune**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide que le pouvoir de police en matière de publicité extérieure ne sera pas transféré à la Communauté de Communes Terroir de Caux

### **Traversée d'agglomération RD 127**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'analyse d'appel d'Offres développé le 8 février 2024.

La commission d'appel d'offres réunie le 13 février dernier a confirmé et validé ce rapport. M le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour attribuer le marché à l'entreprise retenue à savoir : Eurovia pour un montant de 640 809.96 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de M Le Maire.

Tous les éléments seront fournis au contrôle de légalité.

### **1/ Modification des horaires scolaires à la rentrée 2024-2025 et ajustements des services périscolaires**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la reconduction de la semaine de 4 jours.

Les travaux de reconnexion terre-mer vont commencer au mois de septembre. La route de la Mer qui relie Quiberville à Sainte-Marguerite-sur-Mer va être coupée plusieurs mois.

Il était donc nécessaire de revoir totalement le circuit de ramassage scolaire. Partant de ce point et considérant que les horaires actuels (hérités d'une période où tous les élèves du RPI mangeaient au même restaurant scolaire et où la commune de Saint-Aubin-sur-Mer n'était pas encore membre du SMVOS) ne sont pas les plus adaptés aux besoins des élèves.

#### **Nouveaux horaires proposés :**

	Horaires actuels	Horaires 2024-2025 modifications
Ecoles de Sainte-Marguerite	8h30-11h30 13h30-16h30	8h30-11h30 13h00-16h00
Ecole de Longueil	8h50-11h50 13h50-16h50	8h40-11h40 13h10-16h10
Ecole de Quiberville	8h40-11h40 13h40-16h40	8h50-11h50 13h20-16h20

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les horaires 2024-2025.

### **Retrait de la délibération du 10 avril 2024 relative à l'octroi de subventions aux associations.**

Monsieur le Maire donne lecture de courrier reçu du contrôle de légalité.

Monsieur Remi LECLERCQ, conseiller municipal, fait également partie de l'instance dirigeante de l'association des Parents d'élèves.

Monsieur Remi LECLERCQ ne devait pas être présent à la réunion pour le vote des subventions.

Monsieur le maire propose à l'assemblée de retirer la délibération du 10 avril 2024 relative à l'octroi de subventions aux associations.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

Décide de retirer la délibération du 10 avril 2024 relative à l'octroi de subventions aux associations.

**SUBVENTIONS 2024 :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la participation de la commune sous forme de subvention aux associations suivantes :

Bibliothèque Quiberville .....	300 €
Cap d'Ailly.....	150 €
Comité de Jumelage .....	838 €
Coopérative scolaire .....	500 €
USBS.....	2000 €
Club des jeunes de Luneray.....	350 €
Association le 101 à Longueil .....	150 €
Parents d'élèves.....	300 €
Marakana.....	500 €
DSEN.....	100 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le vote.

**MUR DE SOUTÈNEMENT EGLISE :**

Le mur de soutènement derrière l'église s'est effondré cet hiver suite aux fortes précipitations. Des entreprises ont été consultées.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise MG nature pour un coût TTC de 7158 e non subventionné.

Les travaux se dérouleront avant l'hiver.

Fin

## Liste DES MEMBRES PRESENTS AU CONSEIL

	Signature
M Didier LEDRAIT	
Mme Isabelle POULLAIN	
M. Yves TIRARD	
M. Stéphane ALLAIS	
<del>Mme Béatrice NOËL</del>	
<del>M. Remi LECLERCQ</del>	
Mme Lorraine GRANDCLEMENT	
Mme Patricia HAUCHARD- THOUMIRE	
M Stanislas TISCA	
M Alain LEBERTHIER	
Mme Soumicha CLEMENT (pouvoir à Isabelle POULLAIN)	
Mme Laurence TESTU	
<del>Mme Françoise VALLAS</del>	
M Thévenin LEDRAIT (pouvoir à Stéphane ALLAIS)	